

COMMUNE DE LEYMEN

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
de MULHOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 février 2006

Nombre des membres élus :

15

L'an deux mille six, le vingt février, le Conseil Municipal de LEYMEN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de :

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

14

Monsieur OSER Bernard, Maire.
Étaient présents : Messieurs BLUM Jean-Luc, FUCHS Philippe, LOEW Patrick, MUESPACH Christian (à partir de 20h00), MULLER Antoine, OSER Patrick, OTMANE Rémy.

Mesdames BRENDLE Carine, GERBER Marina, GERST Nicole (à partir de 19h50), KOENIG Liliane, OTT Danielle.

Était absent excusé : Monsieur VERDIER Guy.

Nombre des membres
à la séance :

13

La majorité des membres en fonction étant présents, les délibérations sont valables.



Objet : Tarifs des concessions du cimetière.

Monsieur le Maire explique à l'ensemble des conseillers présents que, lors de sa séance du 21 mars 2005, le Conseil Municipal avait fixé les tarifs des concessions du cimetière comme suit :

- 100 € pour une tombe simple ;
- 150 € pour une tombe double.

Le recensement des concessions arrivant à expiration a permis d'établir qu'il existe également des tombes triples. Il s'agit donc de fixer le tarif d'une telle concession.

Où les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, décide de fixer à 200 € le tarif pour la concession d'une tombe triple. Les autres tarifs resteront inchangés. Dans tous les cas, il ne peut s'agir que de concessions de 15 ans.

Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme,
Leymen, le 21 février 2006
Le Maire : Bernard OSER



Certifié exécutoire :
Leymen, le 06 MARS 2006
Le Maire : Bernard OSER

